



ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 18 JUIN 2020

MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES

Paris, le 28 mai 2020 - Roche Bobois SA (ISIN : FR0013344173 – Mnémonique : RBO) :

Les actionnaires de la société sont avisés que **l'Assemblée générale mixte de la société Roche Bobois SA se tiendra le 18 juin 2020 à 11h30 au siège social de la société, à huis clos.**

Dans le contexte d'épidémie du Covid-19, des restrictions de circulation et des mesures prises par le gouvernement, et conformément aux dispositions de l'article 4 de l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020, sur décision du directoire, cette Assemblée Générale Mixte se tiendra exceptionnellement à huis clos, au siège social de la société, sans la présence des actionnaires (autres que ceux composant le bureau) et des personnes pouvant y assister, ni physiquement ni par conférence téléphonique ou audiovisuelle.

L'avis de réunion préalable à l'assemblée comportant l'ordre du jour et les projets de résolution a été publié au BALO du 13 mai 2020. L'avis de convocation sera publié au BALO et dans le journal d'annonces légales La Loi du 29 mai 2020.

Les documents prévus par l'article R. 225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires conformément aux dispositions réglementaires applicables résumées ci-dessous :

- tout actionnaire titulaire d'actions au nominatif peut, jusqu'au cinquième jour (inclus) avant l'assemblée, demander à la Société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation d'inscription en compte délivrée par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut également en prendre connaissance au siège social de la Société pendant le délai de 15 jours précédant la date de l'assemblée.

Compte tenu des restrictions de circulation actuelles, la Société recommande à ses actionnaires de privilégier lorsque cela est possible la consultation des documents et informations légales sur le site internet de la Société et, en cas de demande d'envoi de documents, la voie électronique en indiquant dans leur demande l'adresse électronique à laquelle ces documents pourront leur être adressés.

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, a le droit de participer à l'Assemblée Générale Mixte. Compte-tenu de l'absence de faculté pour les actionnaires d'assister physiquement à l'assemblée, ces derniers sont invités à exprimer leur vote par correspondance ou en donnant une procuration. Les modalités de vote sont détaillées dans l'avis de réunion et reprises dans l'avis de convocation susvisés.

Tous les documents relatifs à cette assemblée seront disponibles sur le site internet de Roche Bobois (www.finance-roche-bobois.com) à la rubrique Assemblée Générale à compter du 28 mai 2020.

Le bureau sera composé conformément aux dispositions de l'article 8 du décret n° 2020-418 du 10 avril 2020 susvisé. L'identité des membres du bureau sera communiquée dès que possible sur la rubrique dédiée à l'assemblée le site internet de la Société.

Les modalités d'organisation de l'assemblée générale pourraient évoluer en fonction des impératifs sanitaires et/ ou légaux. En conséquence, les actionnaires sont invités à consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'assemblée sur le site internet de la Société.

Il est rappelé qu'un document de référence a été enregistré par l'AMF le 30 avril 2020 sous le numéro R.20-009, contenant notamment les principaux facteurs de risques auxquels la Société est exposée.

À propos de ROCHE BOBOIS SA

ROCHE BOBOIS SA est une entreprise familiale française fondée en 1960. Le Groupe est présent dans 54 pays avec un réseau de 332 magasins (au 31 décembre 2019), en propre et en franchise, au travers de ses deux marques : Roche Bobois, marque d'ameublement haut de gamme, à forte dimension internationale et Cuir Center, positionnée sur un segment milieu de gamme avec une empreinte essentiellement française. Avec sa marque Roche Bobois, le Groupe incarne le *French Art de Vivre* qu'il fait rayonner à travers le monde, avec des créations originales et audacieuses réalisées par des designers de talents (Bruno Moinard, Jean Nouvel, Ora Ito, Sacha Lakic, Christophe Delcourt, Stephen Burks, Kenzo Takada ou encore Bina Baitel...), et des partenariats avec le monde de la mode et de la haute couture. Roche Bobois est aussi un partenaire engagé dans le monde de la culture et des arts. En 2019, le volume d'affaires réalisé par les deux enseignes, incluant les franchisés, s'est élevé à 490 M€ HT, dont 398 M€ HT pour Roche Bobois et 92 M€ HT pour Cuir Center. Le chiffre d'affaires consolidé de Roche Bobois SA en 2019 s'est élevé à 274,7 M€.

Plus d'informations sur www.finance-roche-bobois.com

CONTACT

Actus Finance – Anne-Pauline PETUREAUX

Relations investisseurs

Tél. : 01 53 67 36 72/ apetureaux@actus.fr

Actus Finance – Alexandra PRISA

Relations presse

Tél. : 01 53 67 36 90/ aprisa@actus.fr